

20 oct 2023 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 octobre 2023

## Modification de l'entente entre la Belgique et le Québec en matière de sécurité sociale

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'entente entre la Belgique et le Québec en matière de sécurité sociale.

Cette entente modifie l'entente précédente qui datait de 2006 sur les points suivants :

- l'ajout ou l'adaptation de quelques définitions
- l'adaptation du champ d'application matériel et personnel de l'entente
- l'ajout de la règle selon laquelle les fonctionnaires et le personnel local qui est ressortissant de la partie qui recrute sont toujours soumis au droit local
- un ajout concernant les pensions et permettant la totalisation des périodes accomplies dans des pays tiers avec lesquels la partie concernée (ou les deux) a conclu un accord de sécurité sociale
- l'adaptation de certaines dispositions concernant les soins de santé pour les rendre conformes à la pratique appliquée
- la clarification de la liste des responsabilités des autorités compétentes

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales  
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte  
Porte-parole (FR)  
[olivier.schotte@diplobel.fed.be](mailto:olivier.schotte@diplobel.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@diplobel.fed.be](mailto:elke.pattyn@diplobel.fed.be)